

---

**Cours D'aménagement Des Forêts Professé À L'école  
Impériale Forestière (French Edition)**

**Nanquette Henri**

---

**Title: Cours D'aménagement Des Forêts Professé À L'école Impériale Forestière (French Edition)**

**Author: Nanquette Henri**

**This is an exact replica of a book. The book reprint was manually improved by a team of professionals, as opposed to automatic/OCR processes used by some companies. However, the book may still have imperfections such as missing pages, poor pictures, errant marks, etc. that were a part of the original text. We appreciate your understanding of the imperfections which can not be improved, and hope you will enjoy reading this book.**



4

# COURS

*d'aménagement des Forêts,*

Professé à l'École Impériale Forestière,

*Par*

HENRI NANQUETTE,

Inspecteur des Forêts,

*Ancien Élève de cette École.*

— 1859. —

Lith. E. Christophe. Nancy







June 1908  
18262

## Introduction.

---

L'aménagement est une opération qui consiste à régler pour une ou plusieurs révolutions le mode de culture et l'exploitation d'une forêt dans le plus grand intérêt du propriétaire et de la consommation.

Le cours de culture nous enseigne les principes fondamentaux de l'économie forestière. Il décrit les théories d'exploitabilité et de possibilité qui servent de base à l'administration bien entendue d'une forêt; il expose et discute les différentes méthodes d'exploitation et trace en caractères rapides et généraux le mécanisme et le mode d'exécution des opérations forestières.

C'est l'application de ces théories et la pratique des exploitations que nous allons particulièrement étudier.

L'art d'aménager comporte deux sortes d'opérations bien distinctes, les travaux sur le terrain et la rédaction du procès-verbal d'aménagement.

Nous examinerons d'abord une par une et dans leur ordre d'exécution toutes les opérations du terrain; nous indiquerons ensuite tous les objets à traiter dans le procès-verbal d'aménagement, l'ordre de présentation des matières et les formes qu'il convient de donner au plan d'exploitation; c'est-à-dire au tableau qui conforme les prescriptions principales de l'aménagement.

Notre cours sera divisé en six parties

Les deux premières comprendront l'examen raisonné des opérations de terrain communes à tous les aménagements

La troisième sera consacrée à l'étude des différentes méthodes d'aménagement et à la formation du plan d'exploitation des forêts.

La quatrième traitera de l'aménagement des forêts irrégulières.

La cinquième sera consacrée aux aménagements de forêts taillis simples et composés et aux conversions en forêts de taillis composés.

La sixième comprendra l'indication de tous les sujets à traiter dans le procès-verbal d'aménagement.

---



# Livre premier.

---

## Inventaire de la forêt.

---

### Sommaire.

Faire l'inventaire d'une forêt, c'est étudier et décrire la valeur des forces productives qu'elle renferme.

Par l'aménagement, on se propose de régler l'emploi de ces forces dans le plus grand intérêt du propriétaire et de la consommation, c'est-à-dire, eu égard aux circonstances économiques ou administratives qui régissent la distribution des produits, et qui en déterminent l'utilité la plus grande et la valeur la plus considérable. Or, l'influence que ces circonstances peuvent exercer sur l'aménagement ressort de la statistique forestière du pays; par conséquent, les faits que cette statistique constate doivent faire partie de l'inventaire de la forêt.

L'inventaire d'une forêt doit donc comprendre:

1<sup>o</sup> La description estimative des agents physiques de la végétation.

2<sup>o</sup> L'appréciation des circonstances extérieures qui, dans le présent ou dans l'avenir, peuvent intéresser la production de la forêt.

C'est par la connaissance de ces faits divers que le forestier aménageur arrive à la solution des principaux problèmes de l'aménagement, tels que le choix de l'exploitabilité, du régime et du mode de culture. D'autre part, ce n'est qu'en consultant la statistique raisonnée de la forêt, que les agents forestiers chargés d'appliquer un aménagement peuvent se rendre un compte exact de l'esprit dans lequel le travail a été conçu, et qui ils peuvent voir clairement le but à atteindre par les opérations de détail et d'ensemble dont l'exécution leur est confiée. L'inventaire est donc en quelque sorte le pivot de l'aménagement; les questions qu'il embrasse, les opérations qu'il nécessite doivent être traitées ou envisagées au double point de vue de l'utilité que l'on en peut tirer tant dans l'édification que dans l'application de l'aménagement.

---

# Chapitre premier.

---

## Levé du plan périmétral.

---

De tous les documents qui peuvent venir en aide au forestier qui entreprend un aménagement, il n'en est pas de plus utile que le plan exact et détaillé de la forêt. Le pouvoir d'un bon plan, soit qu'il existe dans les archives de l'administration, soit qu'il faille procéder à sa confection, tel sera le premier objet dont on aura à s'occuper.

Pour faire un plan qui réunisse les conditions d'exactitude que réclament les opérations d'un aménagement, est-il toujours nécessaire de procéder d'abord à une triangulation? Faut-il, en outre, et dans tous les cas, provoquer la délimitation de la forêt? La triangulation et la délimitation sont des opérations indispensables à la détermination de la contenance exacte d'une forêt de quelque importance et à la fixation rigoureuse de ses limites; il est donc toujours utile de les faire, quand on le peut, c'est-à-dire, lorsqu'on en a le temps et les moyens. Mais, outre qu'il n'est, sur beaucoup de points, nécessaire de commencer par là, il est bien des cas, notamment dans les aménagements de futaie, où l'on peut s'en dispenser tout-à-fait; car les petites erreurs de contenance qui peuvent provenir de quelques directions de bornes, ou du défaut de rattachement des bornes de détail aux signaux d'une triangulation n'influent en rien sur l'objet principal de l'aménagement.

On pourra donc souvent, au début d'un aménagement,

se borner à faire le levé du périmètre extérieur, en y comprenant ab  
 des routes, rivières, ruisseaux et de toutes les grandes limites mises  
 qui partagent ordinairement une forêt en masses distinctes ou  
 en cantons. Le plan de ces opérations sera d'abord consacré  
 à une petite échelle et servira de guide dans les études et dans  
 les travaux sur le terrain dont nous allons parler.

## Chapitre deuxième.

### Formation du Parcelleire.

#### Art<sup>e</sup> I.

#### Craci des parcelles sur le terrain.

Pour bien étudier une forêt, pour pouvoir bien apprécier les  
 causes qui influent sur la végétation et la production des peuplements  
 qu'elle renferme, pour déterminer sûrement le mode de culture  
 qu'il convient d'appliquer à chacun d'eux, on raison des  
 circonstances où il se trouve placé, il est nécessaire de séparer  
 sur le terrain les parties qui diffèrent entre elles, soit par  
 l'essence ou par l'âge des bois, soit par le sol, le climat ou la  
 consistance du peuplement.

1<sup>o</sup> Il y a lieu de séparer les espèces qui forment des  
 massifs distincts, lorsqu'elles ne comportent pas le même  
 traitement ou qu'elles n'y sont pas destinées; ou bien, quand  
 on désire connaître les ressources que chacune d'elles présente  
 à la consommation.

2<sup>o</sup> Les peuplements d'âges différents, quoique semblables